

CONTRAT ÉLECTRONIQUE D'ABONNEMENT

BODYSHOCK GYM

1253, rue Saint-Nicolas, Laval (Québec) H7E 4T7

Courriel : info@bodyshockgym.com

Nom légal : 9495-2868 Quebec inc | NEQ : 1178918737 |

1. CHOIX DU FORFAIT

BODYSHOCK DIGITAL	BODYSHOCK ACTIVE	BODYSHOCK ALL ACCESS
29,99 \$ / mois + taxes Engagement : 12 mois Total annuel : 359,88 \$ + taxes • 3 D30 en ligne / année • Application D30 et plans nutritionnels • Cours en direct et rediffusions durant les D30 • Accès aux groupes de soutien	59,99 \$ / mois + taxes Engagement : 12 mois Total annuel : 719,88 \$ + taxes • 3 D30 hybrides / année • 4 BodyShock Xperience / année • VersaClimber, Step et Shockwave durant les programmes admissibles • Nutrition, application et soutien D30	79,99 \$ / mois + taxes Engagement : 12 mois Total annuel : 959,88 \$ + taxes • Tous les avantages Active • Programmes et activités admissibles BodyShock • Gym Libre / Open Gym toute l'année • Accès à l'équipement de musculation • Entraînement libre entre les programmes

Certaines activités ou certains événements spéciaux peuvent être exclus lorsque cette exclusion est clairement indiquée.

2. DURÉE DE L'ABONNEMENT

Le présent abonnement est conclu pour une période déterminée de 12 mois. Il s'agit d'un engagement de 12 mois payable mensuellement et non d'un abonnement mensuel sans engagement.

Date de début : [DATE] Date de fin : [DATE]

3. PRIX ET PAIEMENTS

Le prix du contrat est réparti en 12 paiements mensuels selon le forfait sélectionné :

- DIGITAL : $12 \times 29,99 \$ = 359,88 \$ + \text{taxes}$
- ACTIVE : $12 \times 59,99 \$ = 719,88 \$ + \text{taxes}$
- ALL ACCESS : $12 \times 79,99 \$ = 959,88 \$ + \text{taxes}$

FRAIS D'ADMINISTRATION : Deux frais distincts de 24,99 \$ + taxes chacun sont exigibles avec le 1er paiement et le second avec le 6e paiement. Total des frais d'administration : 49,98 \$ + taxes. Ces frais s'ajoutent au prix du forfait et doivent être inclus dans le prix total du contrat présenté au membre. Leur perception et leur conservation demeurent assujetties aux lois applicables.

Avant la confirmation de l'achat, le membre doit voir clairement le prix mensuel, les taxes applicables, le nombre et le montant des paiements, le prix total taxes incluses ainsi que les dates de début et de fin.

Le membre autorise BodyShock Gym à effectuer les prélèvements prévus au contrat selon le mode de paiement fourni lors de l'inscription.

4. VALEUR RÉGULIÈRE DES SERVICES

Service	Prix régulier de référence
D30 Online	199 \$
D30 Hybride	299 \$
BodyShock Xperience	220 \$
Gym Libre / Open Gym	49,99 \$ / mois

Ces montants indiquent la valeur commerciale des services. Ils ne constituent pas automatiquement des frais ou une pénalité de résiliation. Toute somme réclamée doit respecter les lois applicables au Québec.

5. CHANGEMENT DE FORFAIT

Surclassement

Le membre peut passer à un forfait supérieur (Digital → Active, Digital → All Access, Active → All Access). Le nouveau tarif et les nouveaux privilèges prennent effet au prochain cycle de facturation.

Déclassement

Le membre peut demander un passage à un forfait inférieur. Le nouveau tarif et les nouveaux privilèges prennent effet au prochain cycle de facturation. Les avantages exclusifs du forfait précédent prennent alors fin. Les services déjà utilisés ne donnent pas automatiquement droit à un remboursement ou à un crédit.

Durée

Un changement de forfait ne recommence pas la période d'engagement. La date de fin originale du contrat demeure la même.

6. RÈGLES DE RÉSILIATION

A. Avant le début des services

Lorsque la loi le prévoit, le membre peut résilier avant le début des services sans frais.

B. Pendant le premier dixième (1/10) du contrat

Pour un contrat de 12 mois, le premier dixième correspond à environ 36 jours suivant le début des services. Lorsque les règles applicables aux studios de santé s'appliquent, BodyShock Gym ne réclamera pas une indemnité supérieure à celle permise par la Loi sur la protection du consommateur.

Forfait	Prix annuel avant taxes	10 % à titre indicatif
Digital	359,88 \$	35,99 \$
Active	719,88 \$	71,99 \$
All Access	959,88 \$	95,99 \$

Le calcul applicable sera toujours effectué conformément à la loi.

C. Après le premier dixième

VALEUR DE RÉFÉRENCE EN CAS DE RÉSILIATION ANTICIPÉE : BodyShock Gym indique une valeur de référence de 1 780 \$ pour les programmes, dont 50 % correspondent à 890 \$ + taxes. Ce montant ne constitue pas une pénalité forfaitaire automatiquement facturée ou retenue au membre. En cas de résiliation anticipée, seuls les montants expressément autorisés par les dispositions impératives de la Loi sur la protection du consommateur pourront être exigés ou conservés. La valeur de référence ne remplace pas le calcul légal applicable et ne s'applique pas indistinctement aux trois forfaits.

Le membre conserve le droit de demander la résiliation. Les sommes pouvant être exigées seront déterminées conformément aux dispositions légales applicables. BodyShock Gym pourra réclamer les sommes légalement exigibles relativement aux services déjà fournis et, lorsque permis, toute indemnité correspondant à un préjudice admissible et démontrable.

BodyShock Gym ne réclamera pas automatiquement toutes les mensualités restantes. La différence entre les prix réguliers des programmes et les mensualités déjà payées ne constitue pas automatiquement une pénalité.

D. Comment résilier

Le membre peut transmettre sa demande par le mécanisme électronique disponible sur le site ou par courriel à info@bodyshockgym.com. La demande doit permettre d'identifier le membre et son abonnement. Une confirmation électronique sera transmise au membre.

[RÉSILIER MON ABONNEMENT]

Lorsque requis par la loi, le formulaire de résiliation réglementaire sera fourni avec le contrat.

7. PAIEMENT REFUSÉ OU EN RETARD

Le membre doit maintenir un mode de paiement valide. En cas de paiement refusé ou impayé, BodyShock Gym peut, dans la mesure permise par la loi, suspendre temporairement l'accès aux services jusqu'à la régularisation du compte. Une suspension n'efface pas les sommes légalement dues.

8. UTILISATION DES SERVICES

Les programmes compris dans l'abonnement sont accessibles selon le forfait sélectionné, les horaires, les capacités et les périodes de programmation. Sous réserve des droits prévus par la loi, les services non utilisés ne sont pas automatiquement remboursables, transférables, échangeables contre de l'argent ou reportables après la fin du contrat.

9. HORAIRES, RÉSERVATIONS ET GYM LIBRE

Les horaires, entraîneurs, cours et activités peuvent varier. Certains cours nécessitent une réservation et peuvent avoir une capacité maximale. L'accès au Gym Libre est réservé aux forfaits qui comprennent expressément cet avantage. Le membre doit respecter les heures d'ouverture, les règlements du gym, les consignes de sécurité et les règles d'utilisation des équipements.

10. SANTÉ ET SÉCURITÉ

La participation à des activités physiques comporte certains risques. Le membre est responsable de s'assurer qu'il est apte à participer aux activités choisies, de signaler toute limitation pertinente à une participation sécuritaire et de respecter les consignes du personnel. Lorsque nécessaire, le membre devrait obtenir l'avis d'un professionnel de la santé.

11. FIN DE L'ENGAGEMENT

Le contrat couvre la période de 12 mois indiquée lors de l'inscription. Tout renouvellement ou nouveau contrat sera effectué conformément aux exigences légales applicables. Aucune disposition du présent contrat ne limite un droit impératif accordé au consommateur par la loi.

12. RÉSUMÉ AVANT LE PAIEMENT

Forfait	[DIGITAL / ACTIVE / ALL ACCESS]
Prix mensuel	[MONTANT] + taxes
Engagement	12 MOIS
Nombre de paiements	12
Total avant taxes	[TOTAL DES 12 MENSUALITÉS + 49,98 \$]
Taxes	[MONTANT]
TOTAL taxes incluses	[TOTAL DU FORFAIT + FRAIS ADMINISTRATIFS + TAXES]
Période	[DATE DÉBUT] au [DATE FIN]
Frais d'administration	24,99 \$ + taxes au 1er paiement et 24,99 \$ + taxes au 6e paiement (49,98 \$ + taxes au total)

13. ACCEPTATION ÉLECTRONIQUE

Les cases suivantes doivent être volontairement cochées par le membre et ne doivent pas être précochées :

- ☐ J'ai pris connaissance du prix mensuel, des deux frais d'administration de 24,99 \$ + taxes, de leur échéance au 1er et au 6e paiement et du prix total de mon contrat.
- ☐ Je comprends que je souscris à un engagement de 12 mois payable mensuellement et non à un abonnement mensuel sans engagement.
- ☐ J'ai pris connaissance du prix mensuel, du nombre de paiements et du prix total de mon contrat.
- ☐ J'ai lu et compris les modalités de résiliation.
- ☐ J'autorise BodyShock Gym à effectuer les prélèvements prévus au contrat selon le mode de paiement fourni.

[CONFIRMER MON ABONNEMENT ET PAYER]

En cliquant sur le bouton de confirmation après avoir donné les consentements requis, le membre manifeste son acceptation électronique du présent contrat. Une copie électronique du contrat et une confirmation de l'abonnement seront transmises au membre. BodyShock Gym conservera une preuve de l'acceptation électronique et de la version du contrat acceptée conformément aux exigences applicables.